



Le Conseiller

Bulletin d'information et de Communication du Conseil Economique, Social et Culturel (CECS)
BP 5038, N'Djaména, TCHAD - Téléphone : (235) 22 53 03 30 - N°005 Février 2015

Impacts de la corruption sur la société tchadienne



Séance de travail des Conseillers de la République



... Le Conseil Economique, Social et Culturel dont le rôle est d'orienter les pouvoirs publics et attirer leur attention sur des reformes nécessaires, entend mener une étude constructive sur les effets pervers de la corruption sur la société tchadienne.

En clair, il s'agit pour les conseillers de la République, d'aider les pouvoir Exécutif et Législatif à réorienter la lutte contre la corruption rampante et autres infractions assimilées ou connexes quand on sait que l'éducation à la citoyenneté, la sensibilisation à la bonne gouvernance, la prévention et la répression de la corruption n'ont pas donné les résultats escomptés. Lire page 3

EDITORIAL

La corruption ! Un des maux qui gangrènent la société tchadienne. Le Conseil Economique, Social et Culturel planche à sa première session ordinaire 2015 sur l'hydre à deux têtes des sociétés modernes dont la corruption comme il a réfléchi sur « l'exode rural », « la baisse de niveau » ou sur bien d'autres thèmes traités au cours de ses sessions ordinaires passées.

En ce début d'année nouvelle faite d'incertitudes occasionnant des inquiétudes de toutes natures, nous nous plaignons malgré cela de formuler des vœux à l'endroit des parents ou amis ou connaissances. Passé ce temps d'euphorie fait de rêves, de projections dans un avenir que l'on veut radieux, nous revoilà, hélas, face à nos réalités, nos tristes réalités ; car, rien n'aura changé du jour au lendemain sans une réelle volonté... de changement, disons plutôt de réelle volonté de combattre la corruption et autres infractions assimilées.

Le train-train quotidien a repris son cours : le fonctionnaire au bureau, le commerçant devant son étale, le pêcheur au fleuve, le berger derrière son troupeau, le planteur au champ, les jeunes à l'école, au lycée ou à la fac, en un mot, chacun a repris ses activités avec une seule détermination : la survie.

Survivre ! Le mot est lâché. Car, il ne faut pas se leurrer, nous vivons pour la plupart comme ayant échappé à une catastrophe. Point de projets fiables pour des lendemains qui nous paraissent incertains et l'on sombre dans le pessimisme ; l'exaspération étant le dénie de l'espoir.

Si nous avons tout pour aspirer à mieux vivre, si nos gouvernants s'emploient à nous garantir la paix et la quiétude pour que nous nous attelons aux actions de développement, nous péchons, hélas, à traîner après nous des comportements néfastes et obscurantistes en privilégiant nos intérêts égoïstes alors que l'époque présente n'est faite que de défis pour l'émergence de la nation tchadienne.

Sous certains cieus, des peuples ont transformé leur existence par une vision nationaliste en luttant contre la corruption, le détournement de biens publics, le népotisme et autres. Pourquoi ne doit-il pas en être au tant pour nous tchadiens ?

Notre pays a connu de longues années de troubles. Si l'Etat-Nation est restée inébranlable, nous avons cependant perdu notre repère en tant que citoyen. L'Etat, dépositaire des pouvoirs, a perdu son autorité. Les citoyens, face au pouvoir déchéant et sans autorité se livrent à eux-mêmes d'où l'indiscipline et l'incivisme. Alors, nécessairement et inéluctablement s'installe la mal gouvernance. Voilà comment est parti le mal que nous vivons aujourd'hui et qui semble difficile à résorber malgré les multiples efforts de nos dirigeants pour sortir notre pays des ornières du sous-développement. Les grandes réalisations opérées ces deux dernières décennies ont amplement et positivement marqué l'image du Tchad à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le Tchad a retrouvé sa place dans le concert des nations libres et prospères. Chacun de nous est tenu de se dépouiller de ses tares pour soigner l'image de notre pays sur tous les plans.

C'est pourquoi, afin de tenir le pari de l'émergence dans le proche avenir, les tchadiens doivent opérer un changement de mentalité : se dessaisir des comportements obscurantistes pour devenir de vrais citoyens conscients, conséquents et responsables.

En s'autosaisissant du thème : Impacts de la corruption sur la société tchadienne, le Conseil Economique, Social et Culturel en tant que conseiller des pouvoirs publics entend aider les gouvernants à l'encre de la bonne gouvernance au Tchad.

La Rédaction

LES VŒUX DE LA NOUVELLE ANNÉE

En ce début de l'année 2015, il nous paraît logique et humain de souhaiter à nos lecteurs nos vœux les meilleurs. Nous ne devons pas déroger à la tradition qui exige qu'à la fin d'une année et au début de la nouvelle, les hommes se forment les vœux, oubliant du coup les éventuels malheurs qu'ils auraient vécu. Aujourd'hui, nous nous tournons résolument vers l'année nouvelle en souhaitant qu'elle soit porteuse d'espoirs.

Il en est ainsi de la condition humaine. C'est pourquoi, emboîtant les pas aux autres, nos vœux que nous voulons meilleurs s'adressent d'abord aux conseillers de la République et à leurs familles. Nonobstant l'horizon que nous savons charger des difficultés de tous genres, nous invitons tout un chacun, hommes, femmes et jeunes à ne jamais désespérer. Affrontons l'avenir dans la sérénité avec courage et détermination. Ces difficultés, ne nous leurrions pas, sont des défis majeurs à relever.

Au Conseil Economique, Social et Culturel, nous nous sentons tous interpeler par le message de Son Excellence, Monsieur IDRIS DEBY ITNO, président de la République, Chef de l'Etat à l'adresse du peuple tchadien, la nuit de la Saint Sylvestre. De ce message, le chef de l'Etat nous invite à affronter l'année 2015 avec sérénité, car, elle s'annonce difficile du fait de la conjoncture socio-économique mondiale non favorable aux pays dont l'économie est tributaire de l'or noir du fait de l'effondrement du prix du baril. Notre pays en fait malheureusement partie.

Cet avertissement du Chef de l'Etat par rapport au tout prochain avenir plein de défis ne doit en aucun cas nous désespérer, bien au contraire. La vision prophétique du Chef de l'Etat doit nous galvaniser et nous armer de courage afin de surmonter avec détermination les défis de quelque nature que ça soit.

Pour ce faire, il est grand temps pour nous de nous adapter aux nouvelles contingences ; car, « à situation exceptionnelle, réaction exceptionnelle ». L'onde de choc nationaliste tant attendu doit se produire, l'élan patriotique qui tarde à être franchi doit l'être afin que nous répondions aux exigences de l'heure. La patrie nous interpelle pour opérer de changement de mentalités.

L'acquisition de comportements de type nouveau sera l'unique réaction citoyenne à l'appel de la patrie. Elle permettra de restaurer, d'une part l'autorité de l'Etat et d'autre part, le civisme au niveau des citoyens. Du coup, il ne se posera plus de problème de mal gouvernance décrié de toute part. En fait, elle est préjudiciable à notre jeune démocratie voire à notre existence en tant qu'Etat-Nation.

La mal gouvernance est nécessairement due à la perte de l'autorité de l'Etat et de l'incivisme qui génèrent à leur tour des maux tels que la course effrénée à l'enrichissement illicite caractérisée par le vol et le détournement des deniers publics, le trafic d'influence, la gabegie et la **corruption**, thème retenu pour notre présente session.

Vous invitant à une réelle prise de conscience quant à la gravité de ce phénomène et au combat qu'il faut mener pour l'enrayer, je formule le vœu que chacun de nous se pose la question de savoir : « quel Tchad, aimerait-on léguer à notre progéniture » ? Bonne et heureuse année à toutes et à tous.

Mahamat Ali Abdallah Nassour, Président du CESC

ALLOCATION DE S.E.M. MAHAMAT ALI ABDALLAH NASSOUR PRÉSIDENT DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 1ère SESSION ORDINAIRE DE 2015

...
• Mesdames et Messieurs.

C'est pour moi un réel plaisir de vous exprimer au nom de notre institution, ma pleine gratitude pour votre présence qui rehausse de son éclat, la cérémonie solennelle d'ouverture de la première session ordinaire de 2015 du Conseil Economique, Social et Culturel.

En effet, votre auguste présence à cette cérémonie dénote de l'intérêt que vous accordez à notre institution et de l'importance du sujet dont il est question pendant la présente session. Soyez-en vivement remercier.

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Comme de tradition et conformément aux dispositions de la loi N°19/PR/2006 et celles du décret N° 561/PR/PM/SGG/2007 portant approbation du Règlement Intérieur de l'Institution, notre jeune mais grande institution a retenu pour sa première session ordinaire de l'année comme thème de réflexion : « Impacts de la corruption sur la société tchadienne ».

Sujet d'actualité, le choix du thème se justifie parce que récurrent dans tous les discours des hommes politiques et autres leaders d'opinion, des dignitaires religieux, le phénomène se généralise ces dernières années en se répandant au sein de toutes les couches socioprofessionnelles. A cet effet, il gangrène la société, exacerbe et défie la justice et enfin compromet dangereusement et inévitablement le développement socioéconomique, culturel et politique du pays.

La première personne à débusquer ce phénomène, à en juger de sa gravité par son ampleur est le Président de la République, Chef de l'Etat. Son Excellence, IDRIS DEBY ITNO est ainsi le tout premier à être conscient du danger qui menace le Tchad dans son existence en tant qu'Etat-Nation.

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

L'année 2015 s'annonce par une situation d'austérité économique caractérisée par une chute drastique du prix du baril du pétrole sur le marché international. La fermeture de



nos frontières Ouest avec les pays voisins du fait de la nébuleuse Boko Haram, d'une part et d'autre part l'afflux massif des populations fuyant les troubles au nord Nigéria ainsi qu'en République centrafricaine met à rude épreuve notre économie qui connaissait depuis quelques années une embellie grâce aux revenus pétroliers et recettes douanières et traditionnelles.

Comme une trainée de poudre, cette crise risque d'aggraver la situation sociale avec en toile de fond, la cherté de la vie avec tout son corollaire.

La solution à la situation telle que décrite ci-haut reste la gestion efficiente et efficace de nos ressources. Ce qui exclut dorénavant la corruption et autres infractions assimilées.

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

La corruption, le détournement de deniers publics, le vol et autres délits compromettent dangereusement le développement harmonieux et durable de notre pays.

Face à ces maux dont les causes sont multiples et les conséquences fâcheuses sur le devenir du pays, les hautes autorités du pays, les organisations de la société civile, les leaders d'opinion et les hommes des médias dénoncent sans cesse le pillage des ressources nationales par des agents indécats à travers divers moyens illicites au rang desquels, la corruption.

Selon des études récentes, le Tchad fait partie des pays les plus corrompus de la planète selon les résultats de l'enquête réalisée par l'organisation non gouvernementale Transparency International. Cette institution, spécialisée dans les enquêtes en matière de corruption, sur la période comprise entre 2004 et 2007 en fait le

classement suivant s'agissant du Tchad :

- 2004, le Tchad a été classé 145^{ème} sur 145 pays jugés les plus corrompus de la planète ;
- 2005, le Tchad a occupé le 162^{ème} sur 162.
- 2006, il était 160^{ème} sur 166 et
- 2007, il était classé 172^{ème} sur 179.

Ces données ont été tirées du Plan Stratégique de lutte contre la corruption au Tchad, réalisé par CERDO

Au vue de ces données statistiques non guère luisantes et qui entame l'image de notre pays, le Président de la République, chef de l'Etat son Excellence Idriss Deby Itno a, à chaque fois dans ses adresses à la nation et dont le dernier remonte au début de fin d'année, fermement instruit le gouvernement à traquer partout les agents indécats, les commerçants véreux et toutes personnes qui se seraient responsables de malversation de quelque nature que ce soit.

Ce discours du chef de l'Etat sonne comme une invite à la bonne gouvernance. Il ne peut laisser indifférent tout tchadien consciencieux. Les conseillers de la République notamment. Ils doivent s'investir en leur qualité de conseillers des pouvoirs publics en matière économique, sociale et culturelle pour la recherche de solution en vue d'atténuer la corruption à défaut de l'enrayer.

C'est pourquoi, le Conseil Economique, Social et Culturel dont le rôle est d'orienter les pouvoirs publics et attirer leur attention sur des réformes nécessaires, entend mener une étude constructive sur les effets pervers de la corruption sur la société tchadienne.

En clair, il s'agit pour les conseillers de la République, d'aider les pouvoirs Exécutif et Législatif à réorienter la lutte contre la corruption rampante et autres infractions assimilées ou connexes quand on sait que l'éducation à la citoyenneté, la sensibilisation à la bonne gouvernance, la prévention et la répression de la corruption n'ont pas donné des résultats escomptés.

- Mesdames et Messieurs les Conseillers de la République.

Vous abordez un thème apparemment simple mais délicat et complexe. Vous attaquez un phénomène dont les adeptes ont les ramifications partout et mine le développement durable de notre pays.

Je vous engage à analyser avec responsabilité et objectivité le thème retenu et vous exhorte à formuler des pertinentes recommandations à transmettre aux illustres destinataires les conclusions de nos travaux. Tous les regards sont tournés vers vous.

- Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Distingués Invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Je ne saurais terminer mes propos sans vous réitérer mes sincères remerciements pour l'honneur que vous nous faites en assistant personnellement à l'ouverture solennelle de la première session ordinaire de 2015 du Conseil Economique, Social et Culturel.

Sur ce, je déclare ouverte la première session ordinaire de l'année 2015 du Conseil Economique, Social et Culturel.

Je vous remercie pour votre bien aimable attention.



LA CORRUPTION GAGNE DU TERRAIN. LA LOI DOIT SÉVIR

La corruption est la perversion ou le détournement d'un processus, d'une interaction avec une ou plusieurs personnes dans le dessein pour le corrupteur, d'obtenir des avantages ou des prérogatives particulières. Elle est pour le corrompu un moyen illicite d'obtenir une rétribution en échange de sa bienveillance. Elle conduit en général à l'enrichissement personnel du corrompu ou à l'enrichissement de l'organisation corruptrice. Au Tchad, la corruption semble généralisée ces dernières années.

Djimmet Vanzou

La corruption affecte presque tous les secteurs et gangrène le développement socio-économique et culturel harmonieux du pays, sape les efforts de développement entrepris au profit de la majorité. Elle est pratiquée de façon subtile et varie d'une institution à une autre. Mais les signes ne trompent aucun citoyen lucide car les exemples sont légion. Dans le système éducatif tchadien par exemple, la corruption est pratiquée de diverses manières. Il est bien connu qu'en fin d'année, certains élèves achètent leur passage en classe supérieure. Quant aux filles, elles se livrent aux enseignants véreux en échange de bonnes notes non méritées. D'où l'apparition du phénomène de NST (Notes Sexuellement Transmissibles). Si, pour les garçons, les conséquences sont la baisse de niveau et l'abrutissement, pour les filles les NST conduisent aux grossesses non désirées, véritables handicap aux études.

Les enseignants ne sont pas du reste. Certains exigent, sans vergogne, aux étudiants de l'argent et/ou des faveurs sexuelles. L'administration scolaire foisonne également des responsables corrompus. Des responsables d'établissements d'enseignement publics et privés, en vrais brebis galeuses monnaient les passages en classe supérieure. Un étudiant d'un institut privé d'enseignement supérieur de N'Djaména m'a confié ceci : « A l'examen de fin d'année académique 2013-2014, nous étions sept étudiants à passer en classe supérieure. » Mais, poursuit-il, « à la rentrée académique de l'année en cours, grande est ma stupéfaction de constater qu'aucun étudiant ne reprend sa classe. » Ce constat a poussé cet étudiant qui a requis l'anonymat à quitter cet établissement pour exprimer sa répugnance. Ce témoignage ne constitue que la partie la plus visible de l'iceberg, car le manque de sérieux s'est généralisé dans les établissements d'enseignement publics et privés ces dernières années.

Le milieu judiciaire n'est pas exempt. La corruption y a fait son lit. C'est ainsi que la Justice tchadienne a perdu tout crédit auprès des justiciables. Dès lors, le respect des droits humains prend un sacré coup, à cause de la présence des corrompus dans le corps des hommes en blouse noire et en toge. Dans une interview accordée à Charlotte Chatelle et mise en ligne le 16 décembre 2009, Me Jacqueline

Moudeïna, avocate des victimes de l'ancien dictateur tchadien, Hissein Habré a affirmé avec pincement au cœur : « dans le secteur judiciaire, c'est à qui paie le plus remporte le procès. Le client ou son avocat vont directement corrompre le juge ou le magistrat pour gagner le procès. » Elle nuance cependant ses propos avec espoir : « ... tous les avocats ne rentrent pas dans ce système même si c'est très généralisé. »

En ville comme dans nos campagnes, les signes apparents de la corruption et d'autres infractions assimilées sont visibles. Il n'est pas rare de voir des fonctionnaires dont le traitement ne dépasse guère le salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (MIG) rouler en véhicules cylindrés, coûtant des dizaines de millions de francs CFA et habiter des maisons construites à coup de dizaines de millions de CFA après une ou deux années d'exercice, tandis que les hauts cadres du même service qui gagnent honnêtement leur vie broient du noir. On comprend aisément pourquoi la corruption considérée comme délit par les lois républicaines crée le fossé social entre les citoyens. Le suivi régulier des dossiers administratifs et les marchés publics sont gangrenés par la corruption. Il faut donner un « dessous de table » si l'on veut voir son dossier avancer ou verser une somme de dix pour cent équivalent au coût d'un marché pour l'obtenir. Ainsi, du fait des pots de vin, des entreprises non qualifiées gagnent le marché au grand dam de celles qui ont la compétence requise. A l'exécution du marché, la qualité de l'œuvre est dévaluée et sacrifiée sur l'autel des intérêts individuels et égoïstes au détriment de l'intérêt général. Les rapports d'enquête de l'opération Cobra sont patents et ont révélé plusieurs scandales (corruption et détournement des deniers publics). Le phénomène est décrié par les hautes personnalités du pays, les défenseurs des droits humains, les leaders d'opinion, les journalistes et les simples citoyens, mais rien ne change malgré l'existence d'un Ministère chargé de la prévention et de la répression de la corruption.

Dans sa lettre de Noël 2014, la Conférence Episcopale du Tchad, l'instance regroupant les évêques, a stigmatisée les agents corrompus de l'Etat qui détournent, volent et pillent les

biens publics sans sourciller. Pourtant, les pouvoirs publics, garants de la bonne gouvernance et du bien-être socio-économique des citoyens sont conscients de l'existence de la loi en matière de répression de la corruption. Cette loi dispose que : « est puni d'un emprisonnement de cinq à vingt ans tout agent public qui a, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, sollicité ou agréé des offres ou promesses ou reçu des dons ou présents ou autres avantages indus pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, pour faire ou s'abstenir de faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, pour lequel aucune rémunération n'est légalement due. » cette peine est obligatoirement assortie de la peine complémentaire de confiscation des produits de la corruption comme prévue par la loi.

A cet effet, le Président de la République, Son Excellence, Idriss Déby Itno est monté plusieurs fois au créneau pour mettre en garde les corrupteurs, les corrompus et autres détourneurs des deniers publics. Dans son récent discours, au ton conciliant mais ferme, à l'occasion de la 24ème Journée de la Liberté et de la Démocratie, il a demandé à ceux qu'ils convient d'appeler les ennemis du bien public d'arrêter leur pratique de pillages des biens publics. Aussi, dans son message de fin d'année, Idriss Déby Itno a instruit le gouvernement pour qu'une guerre sans merci soit lancée contre la corruption et autres infractions assimilées. Ce n'est ni plus, ni moins une invite à l'application dans toutes leurs rigueur les instruments juridiques promulgués pour la lutte contre la corruption tels le Code Pénal, l'Ordonnance N°11/PR/2012 portant Régime de Prévention et de Répression de la corruption et infractions assimilées ou connexes en République du Tchad.

A cause de l'impact de la corruption sur la situation économique du pays, le Tchad est classé par Transparency International, depuis quelques années, au hit parade des pays corrompus. Mais l'espoir de redorer le blason du pays de Toumaï existe. Il suffit que la loi républicaine anticorruption sévise dans toute sa plénitude.

LA CORRUPTION EST UN FLÉAU AUX CONSÉQUENCES FACHEUSES

La corruption mine le développement socio-économique du pays. Sa pratique préoccupe tout citoyen soucieux du devenir du pays. Un praticien du droit Dr Ahmat Mahamat Hassan se prononce.

Le Conseiller : La corruption semble généralisée au Tchad. Est-il possible de l'atténuer à défaut de l'enrayer ?

Dr Ahmat Mahamat Hassan : La corruption est un fléau mondial dont le coût politique, social, économique, sanitaire et environnemental est considérable. C'est un phénomène aux formes multiples et touche plusieurs secteurs. Transparency International la définit comme étant le détournement d'un pouvoir à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conféré. Elle est prévue et punie par le Code Pénal tchadien en son article 229.

La loi tchadienne souligne que « Est puni d'un emprisonnement de cinq à vingt ans tout agent public qui a, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, sollicité ou agréé des offres ou promesses ou reçu des dons ou présents ou autres avantages indus pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, pour faire ou s'abstenir de faire un acte de ses fonctions ou de son emploi, pour lequel aucune rémunération n'est légalement due. »

Cette peine est obligatoirement assortie de la peine complémentaire de confiscation des produits de la corruption comme prévue par la loi.

« Est puni d'un emprisonnement de cinq à vingt ans quiconque a offert ou accordé à un agent public, sans droit, à tout moment, directement ou indirectement, des promesses, des dons, présents ou avantages indus, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte de ses fonctions ou de son emploi, juste ou non, mais non sujet à rémunération. »



Dr Ahmat Mahamat Hassan

La corruption est un fléau mondial dont le coût politique, social, économique, sanitaire et environnemental est considérable. La corruption :

- est une atteinte aux droits de l'homme et aux fondements de la démocratie ;
- mine l'esprit civique et entraîne une perte de confiance des populations dans les institutions et les dirigeants ;
- alimente l'instabilité politique et sociale et dans les pays les plus touchés, la démotivation et la fuite des jeunes talents
- rend possible de graves atteintes à l'environnement et à la sécurité des personnes en soudoyant les autorités chargées de faire respecter les réglementations ;
- fausse les règles du marché et de la concurrence au détriment des entreprises les plus compétitives ;
- décourage les investissements privés dans les pays à corruption endémique qui sont aussi les plus pauvres.

Pour toutes ces raisons, la corruption freine considérablement l'effort international de lutte contre la pauvreté. Elle est à la fois un facteur de sous-développement et un obs-

tacle majeur aux efforts déployés pour s'y attaquer (cas de détournements de l'aide internationale).

Dans le cadre de la lutte contre ce phénomène, le Tchad qui a été aussi classé par Transparency international parmi les pays les plus touchés par la corruption, a pris ces dernières années plusieurs autres dispositions. Notamment la mise en place d'un Ministère chargé de la moralisation et de l'assainissement public qui essaye par ses contrôles redoutés de faire face à la corruption et autres détournements des deniers publics. Une nouvelle loi sur l'enrichissement public est aussi prise pour faire face à la corruption. Le projet du nouveau Code Pénal aggrave les sanctions prévues pour les cas de corruption et les infractions connexes. Les peines d'emprisonnement maximums encourus passent de 10 à 20 ans. C'est assez dissuasif mais il serait illusoire de penser enrayer la corruption mais les mesures prises atténuent le mal.

Responsable de la publication :
Mahamat Ali Abdallah Nassour

Comité de rédaction :
Djimet Vanzou
Odéring Goulaye Jérémie
Ahmat Abaya
Abdelrazak Nassi
Deli Saïnzoumi Nestor

Collaboration :
Golbé Augustin Calas

Impression
Imprimerie AGB
Tirage : 2000 exemplaires

LES TCHADIENS, COMME UN SEUL HOMME

Marche de soutien à l'intervention militaire au Cameroun et au Nigéria

Le samedi 17 janvier dernier, les N'Djaménois ont massivement marché pour soutenir l'intervention de nos vaillants soldats au Cameroun. Récit.



l'Union africaine (Ua).

Avec une voix pleine de sentimentalité, le Premier ministre, Kalzeubé Pahimi Deubet, prend la parole pour remercier les Tchadiens d'être sortis massivement sur toute l'étendue du territoire nationale pendant ce moment de guerre. Pour lui, cette marche est un signal fort adressé à Boko Haram, qui doit désormais comprendre que les Tchadiens n'entendent plus les laisser tuer impunément des innocents sous leurs yeux.

Dès 7 heures, la devanture de la mairie est bondée d'un monde multicolore. Au fur et à mesure, des masses de personnes sortant de toutes les rues viennent grossir une foule surexcitée. Des pancartes, banderoles et autres écrits de rassemblement, tant politiques qu'associatifs, se lisent par centaine. Et même des déclarations de guerre à l'endroit des djihadistes. Parmi ces messages, le plus captivant: «Tous comme un seul homme, barrons la route à l'ennemi commun: le terrorisme».

8h45, la foule quitte la place de l'hôtel de ville, emprunte l'Avenue Gaourang et marche, encadrée par un important dispositif sécuritaire, en direction de la Place de la Nation où de nombreuses autres personnes attendent. Autorités, personnalités, écoliers, étudiants, femmes et enfants, tous scandent «Stop Boko Haram», «je suis contre Boko Haram», «ni dougoukou Boko Haram» (en français, nous allons vous combattre Boko Haram), «à bas Boko Haram!»... De mémoire, jamais l'on n'a vu les Tchadiens, main dans la main et aussi unanimes comme les fils d'une seule fa-

mille.

Place de la Nation. Il n'y a pas où cracher. Une vue sans fin de personnes occupent toute la Place de la Nation. On a l'impression que les près de 2 millions de personnes vivant dans la capitale tchadienne sont toutes sorties pour soutenir la guerre contre la secte nigériane.

A 9h10, le Premier ministre arrive, accompagné des présidents et dirigeants de grandes institutions de la République et des leaders de confessions religieuses. Sont déjà en place, députés et conseillers communaux, chacun agitant le drapeau national.

9h37, l'hymne national retentit au milieu de la foule. S'ensuit la lecture des deux motions à l'endroit de tous les Tchadiens, et particulièrement du chef de l'Etat, Chef suprême des Armées, pour avoir pris une décision courageuse d'aller au secours de nos frères et voisins camerounais et nigériens. La population demande que la lutte contre les islamistes nigériens soit inscrite à l'ordre du jour du prochain sommet de

10heures, les autorités se retirent. La foule reprend la marche, d'aucuns reviennent vers la mairie, d'autres se dispersent en criant «mort aux terroristes» dans les différents quartiers de la capitale.

Dans la foule, on note également la présence des Camerounais vivant à N'Djaména, qui ont marché aux côtés des Tchadiens.

Cette marche initiée par les hautes autorités fait suite à l'autorisation donnée par l'Assemblée nationale aux Forces armées tchadiennes d'aller combattre, aux côtés des forces camerounaises et nigériennes, les fous d'Allah, qui commencent à déstabiliser sérieusement la partie nord Cameroun. Et qui ont mis à sang le nord-est du Nigéria. Conséquence, environ 12 mille Nigériens ont actuellement fui les exactions de la secte islamiste pour trouver refuge au Tchad; les échanges économiques entre les trois pays sont très menacés...

Raymond Fahthah D.T

Ce récit a été publié dans l'Hebdomadaire La Voix N°0286 du 19 au 25 janvier 2015. Nous l'avons repris avec son autorisation

LES VERTUS DE LA NATURE

L'Hôtel le Méridien Chari a abrité en décembre 2014 l'atelier national de lancement officiel du processus d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour le développement des produits forestiers non ligneux (SNPA-PFNL) au Tchad. Cet atelier a été organisé par le Ministère de l'Agriculture et de l'Environnement en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'Alimentation (FAO). Des délégations régionales ont pris part à l'atelier d'information. Le Conseil Economique, Social et Culturel a été représenté par M. Ahmat Abaya, Chef de Département, Commission Développement Durable du CESC par ailleurs représentant du CESC au Comité Consultatif National (CCN) sur les Produits Forestiers Non ligneux (PFNL).

Ahmat Abya

Au menu de l'atelier, l'analyse du cadre politique, légal et institutionnel régissant le secteur des produits forestiers non ligneux (PFNL). La proposition des textes d'amélioration du cadre légal, réglementaire, la Stratégie Nationale et Plan d'Actions pour le développement des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) au Tchad ont été soumis à l'examen des participants.

La stratégie nationale de mise en œuvre de cette filière est clairement définie. Ses axes stratégiques tiennent compte des forces et faiblesses du sous-secteur, du renforcement de la sécurité alimentaire et de l'amélioration substantielle des conditions de vie socioéconomique des acteurs directs ou indirects.

Il s'agit d'analyser une des sources de revenus des populations dépendant des Produits Forestiers Non Ligneux. Le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et financières des acteurs des filières, l'amélioration des cadres politiques, institutionnel et juridique approprié à ces produits forestiers non ligneux constituent entre autres des points qui orientent les axes stratégiques.



Les Produits Forestiers Non Ligneux sont d'une importance vitale pour une frange importante de la population tchadienne. Elles



sont utilisées à des finalités diverses et procurent des revenus substantiels aux ménages vivant avec moins d'un (1) dollar américain (moins de cinq cents francs CFA) par jour.

Ces produits sont constitués de «tout produits forestiers d'origine végétale autres que le bois d'énergie, le bois de service et le bois d'œuvre industriel, usager ou artisanal». Ils englobent les feuilles, les fruits, les graines, les noix, les amandes, les gommes, les résines, les racines, les écorces, les tubercules, les champignons, les huiles essentielles etc.

Des études entreprises sur les impacts socioéconomiques de ces ressources d'origine végétale, il est reconnu qu'ils sont consommés à l'état brut ou transformés pour être revendus. Plusieurs ménages tchadiens sont concernés directement ou indirectement par les activités liées aux produits forestiers non ligneux.

Nonobstant les dispositions prises pour réglementer le secteur, des efforts restent à fournir afin de faire des produits forestiers non ligneux une source de revenus sur les statistiques économiques de notre Pays.

Les ressources forestières non ligneuses sont soumises au Tchad à la législation du

droit coutumier qui minimise leur importance commerciale. Aussi sont-elles exploitées de façon artisanale par les communautés constituées en majorité de femmes et de jeunes. Ceci limite le bon rendement des ressources naturelles.

Le plan quinquennal mis en place est de mettre l'accent sur la structuration institutionnelle et juridique spécifique au sous-secteur PFNL, afin de réguler les activités, protéger la ressource et proposer un cadre de travail légal aux différents acteurs impliqués. Par ailleurs, la capitalisation des connaissances générales utiles à la valorisation et à la gestion durable des ressources est considérée comme un préalable nécessaire à la mise en route et à l'encadrement des activités technologiques et économiques du sous-secteur. Le renforcement des capacités nationales des acteurs et la proposition de mesures incitatives à l'investissement sont considérées comme des tremplins stratégiques qui devraient permettre au sous-secteur PFNL de contribuer de manière significative au développement de l'économie nationale, par l'augmentation des revenus et la création de l'emploi pour les populations locales pauvres.

ELECTION MISS TCHAD, 8^{ÈME} ÉDITION

Mlle Elise Dagossé sacrée perle de la beauté tchadienne

Mlle Elise Dagossé est élue Miss Tchad 2015. Agée de 22 ans, elle est étudiante en 4^{ème} année des Sciences biomédicales à l'Institut des Sciences de la Santé et de l'Assainissement « Toumaï » de N'Djaména. Elle mesure 1,76 et pèse 55 kg. Elle a convaincu le jury par sa beauté et son projet de vulgarisation et d'appropriation de l'outil informatique dans les établissements scolaires et universitaires. C'était le 27 décembre 2014 à l'hôtel Kempinsky de N'Djaména.

Golbé Augustin Calas

Soirée du 27 décembre 2014. Le beau jardin de Kempinsky Hôtel vit au rythme de l'élection Miss Tchad 2015. D'imminentes personnalités, d'hommes et de femmes de culture, du monde des affaires, des membres du gouvernement et les représentants de la téléphonie mobile Airtel Tchad ont bravé le froid hivernal pour assister à la désormais tradition qui vise à célébrer et élire chaque année, la fille qui doit porter la couronne de la beauté Tchadienne. Et ce, en présence du Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports Abdoulaye NGardiguina Ousmane parrain de l'évènement.

En lisse : dix huit candidates aussi belles les unes que les autres, représentant dix huit régions du Tchad ayant répondu à l'appel à candidature. Un jury est commis à cet effet pour veiller au grain afin d'élire Miss Tchad 2015 et ses deux dauphines.

Il y a au programme de compétition de beauté, différentes épreuves à savoir les défilés en habit traditionnels et modernes, sur fond de musiques du terroir et étrangères. L'occupation d'espace dédié à l'évènement, la démarche, les sourires et surtout la beauté physique sont autant d'éléments de mesure. A cela s'ajoute la présentation par la candidate un projet novateur en français ou en Arabe, deux langues officielles du pays.

Des différentes étapes du concours, Mlle Elise Da-



Mlle Elise Dagossé Miss Tchad 2015

gossé a convaincu le jury.

Elle a capté l'attention du jury et même de l'assistance par son projet portant sur la vulgarisation et l'appropriation de l'outil informatique dans les établissements scolaires et universitaires. Ce projet répond à la politique du Gouvernement qui a organisé en septembre 2014, le Salon International des Technologies de l'Information et de la Communication et place l'utilisation des TIC au centre de sa politique de l'émergence du Tchad.

En présentant son projet, Mlle Elise Dagossé a indiqué que les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont la clé de voute pour le développement du 21^{ème} siècle. Pour y arriver, l'élue de la beauté de l'année 2015, candidate de la commune de N'Djaména entend vulgariser l'outil informatique, précisément l'internet dans les milieux scolaires et universitaires. « L'internet en tant qu'outil de communication, peut servir d'outils pédagogiques aux élèves et étudiants », justifie-t-elle, son projet. L'icône de la beauté tchadienne entend rendre accessible l'internet dans les établissements d'enseignement avec le soutien de l'Etat et de son sponsor. Et ce, pour permettre aux élèves et étudiants de mener des recherches sur la toile afin de compléter les enseignements reçus. L'internet, poursuit-elle, permet à ceux qui le veulent de suivre les formations à distance.

Comme récompense de sa beauté physique et intellectuelle, Mlle Elise Dagossé a gagné une voiture de fonction, un téléphone portable de marque Black Berry offert par la téléphonie Airtel Tchad. Elle touchera durant son mandat, un salaire mensuel de cinq cent mille francs CFA. Elle aura à réaliser ses projets avec l'appui de l'Etat et de son partenaire Airtel Tchad.

COUPE DE LA CEMAC 2014

La victoire des Sao, un déclic pour le football tchadien

L'équipe nationale de football, les Sao ont remporté la Coupe de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) en battant les Diables rouges du Congo par un score de 3-2. C'était à Bata en Guinée Equatoriale le 14 décembre 2014.

Innocent KILAYO

En remportant pour la première fois la prestigieuse coupe de la CEMAC en Guinée Equatoriale, les SAO viennent d'inscrire le nom du Tchad dans les annales des grandes nations de football. Les poulains d'Emmanuel TREGOATE ont réussi ce sacre grâce à leur dynamisme et à leur combativité.

En Guinée Equatoriale KIDIGUI HILER ET ses coéquipiers ont réalisé un bon parcours en battant le Gabon sur un score d'un but à zéro (1-0), la Guinée Equatoriale (2-0) et le Congo en finale (3-2). A N'Djaména la capitale et dans tout le pays la victoire des SAO a été célébrée en grande pompe. Des milliers de Tchadiens se sont mobilisés depuis l'aéroport international Hassan Djamous jusqu'à la place de la nation pour réserver un accueil triomphal aux SAO. Pour la plupart des personnes qui se sont exprimées par rapport à la victoire des SAO « c'est une victoire historique » « La coupe de la CEMAC a uni même des enne-



mis et des rivaux d'hier » s'exclame un autre manifestant.

A la place de la nation des messages de félicitations et d'encouragement ont été retentis du haut de la tribune. La prouesse des SAO n'a pas laissé indifférent le Président de la République IDRISSE DEBY ITNO.

Le Président de la République a reçu les champions d'Afrique Centrale et le staff au palais Présidentiel. Le Chef de a vivement félicité les SAO avant de leur donner une nouvelle mission celle de tout faire pour se qualifier à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2017. Une nouvelle mission difficile mais pas impossible pour NINA KASIMIR et ses amis qui eux aussi rêvent de se faire découvrir à la Coupe d'Afrique des Nations. A l'issue de la compétition, le Tchad a remporté deux autres prix : Celui de meilleur buteur, attribué à Casimir Tinga et meilleur gardien de buts, attribué au portier des Sao.

La X^e édition de la Coupe de la CEMAC aura lieu en mars 2015, au Tchad.

Les Sao du Tchad viennent de réaliser un exploit en remportant la Coupe de la CEMAC. Car c'est depuis la première édition de la compétition en 2003 que la formation tchadienne de football courait derrière ce sacre.